



Règlement EXTREME CHALLENGE

Règlementation Générale

Chaque épreuve qui forme EXTREME CHALLENGE dispose d'un règlement particulier qui lui est propre et est reconnu par EXTREME CHALLENGE. EXTREME CHALLENGE est une série qui a pour vocation de promouvoir l'enduro extrême en France à travers la médiatisation et le soutien aux jeunes pilotes.

Article 1 : Calendrier Prévisionnel de l'EXTREME CHALLENGE

- Enduro Extrême de Licq Atherey 15 – 16 Septembre 2018
- Enduraid des Gorges de L'Allier 13 Octobre 2018
- TaillHard Extrême 20 Octobre 2018
- En'duo du Limousin 02/03 Novembre 2018
- 24MX ALESTREM 19/20 Janvier 2019 (Date à confirmer)

Article 2 : Catégories

Généralités

Compte tenu de la variété des épreuves d'EXTREME CHALLENGE, l'attribution des points est réalisée en tenant compte des spécificités de chaque épreuve. Il appartient à chaque pilote de s'inscrire dans la bonne catégorie du CHALLENGE. Les cylindrées ne sont pas prises en compte, excepté pour la catégorie Espoir 125.

2.1 Catégorie Hard Scratch

La catégorie Hard regroupe le scratch toutes catégories confondues. Tous les pilotes ne répondant pas aux critères des autres catégories ne seront classés que dans le scratch.

2.2 Catégorie Espoir 125

La catégorie Espoir 125 est réservée aux pilotes âgés de 16 à 19 ans. Les pilotes Espoir 125 doivent avoir 19 ans maximum à l'issue d'EXTREME CHALLENGE. Les pilotes pourront prétendre à la catégorie Espoir uniquement s'ils pilotent un 125cm³.

2.3 Catégorie Féminine

La catégorie Féminine est réservée aux femmes.

2.4 Catégorie Vétéran

La catégorie Vétéran est réservée aux pilotes ayant plus de 40 ans à la première manche d'EXTREME CHALLENGE.

Article 3 : Attribution des points

Les points seront attribués en fonction du classement Hard Scratch selon le modèle suivant :

POSITION	POINTS	POSITION	POINTS
1	600	11	495
2	575	12	490
3	560	13	485
4	540	14	480
5	530	15	475
6	520	16	470
7	515	17	465
8	510	18	460
9	505	19	455
10	500	20	450
		21	449...

Règle complémentaire : Les 20 premiers pilotes du classement provisoire de l'EXTREME CHALLENGE sont éligibles à la catégorie solo de l'En'Duo du Limousin. Chaque pilote d'un équipage de l'En'Duo du Limousin marque la totalité des points de la place correspondante.

A compter de la vingtième place, une place en moins correspond à un point en moins.

Article 3.1 : La particularité des catégories Hard/Soft

Sur les épreuves pour lesquelles les pilotes des catégories Hard et Soft empruntent le même parcours, l'attribution des points se fera uniquement en tenant compte du classement scratch de l'épreuve.

Sur les épreuves pour lesquelles les catégories Hard et Soft empruntent un parcours différent, les points seront attribués au scratch selon le modèle suivant : Tous les pilotes Hard classés, puis tous les pilotes Soft classés.

Exemple : La course compte 100 pilotes Hard et 100 pilotes soft :

- *Le premier pilote Hard prend les points de la 1^{ère} place*
- *Le dernier pilote Hard prend les points de la 100^{ème} place*
- *Le premier pilote Soft prend les points de la 101^{ème} place*
- *Le dernier pilote Soft prend les points de la 200^{ème} place*

Article 4. Challenges de Marques

Modalités définies prochainement.

Article 5. Repasse sur le Parcours d'une épreuve

Tout pilote empruntant le parcours d'une des épreuves d'EXTREME CHALLENGE en dehors de la course sera exclu de la totalité des épreuves pour une durée d'un an minimum.

Article 6. Casque Jet interdit sur la totalité des épreuves d'EXTREME CHALLENGE